

Séance ordinaire du 13 décembre 2021

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi treize décembre deux mille vingt et un à quinze heures quarante-sept, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2021-12-01

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 13 décembre 2021.

CE-2021-12-02

I

Approbation du procès-verbal des séances des 6 et 7 décembre 2021

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 6 et 7 décembre 2021.

CE-2021-12-03

Condoléances aux membres de la famille de madame Micheline St-Hilaire Berberi

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de madame Micheline St-Hilaire Berberi.

CE-2021-12-04

Tableau de désignation des membres du conseil à des comités, commissions et organismes

[Document d'aide à la décision GRE-2021-050-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'approuver les désignations des membres du conseil de la Ville à des comités, commissions et organismes, mis à jour en date du 26 novembre 2021, telles qu'elles sont indiquées au tableau annexé à la fiche de prise de décision GRE-2021-050-R-1.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville de créer un comité sur la gestion des matières résiduelles et de nommer monsieur Serge Bonin à titre de président de ce comité, et madame Karine Lavertu, monsieur Steve Dorval et monsieur Jeannot Demers à titre de membres de ce comité.

CE-2021-12-05

Rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2021

[Document d'aide à la décision GRE-2021-052](#)

Le rapport mensuel des autorisations accordées aux membres du conseil de la Ville pour poser un acte dans l'exercice de leurs fonctions pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2021.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2021-12-06

Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2022

[Document d'aide à la décision FIN-2021-058](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier de 2022, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2021-058.

Ce règlement a pour objet :

- d'imposer la taxe foncière générale et de fixer les taux de celle-ci en fonction des six catégories d'immeubles et d'imposer des taxes foncières spéciales pour financer les dépenses relatives à certaines dettes des ex-municipalités et les sommes que la Ville doit verser au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation relativement à une convention ou une entente conclue conformément à la *Loi sur la Société québécoise d'assainissement des eaux*, telle qu'elle se lisait le 30 juin 2011;
- d'exiger des compensations pour certains services municipaux;
- d'exiger des compensations pour les services municipaux dont bénéficient certains immeubles exempts de taxes;
- de prévoir les modalités de paiement des taxes et des compensations.

CE-2021-12-07

Règlement exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2022 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile

[Document d'aide à la décision FIN-2021-062](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement exigeant une compensation mensuelle pour l'exercice financier de 2022 pour l'usage d'un terrain municipal situé dans le secteur Lévis sur lequel est placée une maison mobile, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-2021-062. Ce règlement a pour objet d'exiger, pour l'exercice financier de 2022, d'une occupante ou d'un occupant d'un immeuble appartenant à la Ville situé dans le secteur Lévis, sur lequel est placée une maison mobile, une compensation mensuelle pour l'usage de cet immeuble et de prévoir les modalités de paiement de celle-ci.

CE-2021-12-08

Dépôt du Rapport annuel sur l'application du Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle 2020

[Document d'aide à la décision APP-2021-215](#)

Le *Rapport annuel sur l'application du Règlement RV-2018-17-91 sur la gestion contractuelle 2020*, est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à une prochaine séance du conseil de la Ville.

CE-2021-12-09

Nomination d'un directeur de projets à la Direction du génie

[Document d'aide à la décision GCH-2021-102](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer monsieur Gilles Lauzon au poste de directeur de projets à la Direction du génie à compter du 14 décembre 2021 et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2021-12-10

Condoléances aux membres de la famille de monsieur Jacques Auger

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Jacques Auger.

CE-2021-12-11

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 01.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
